
Fiches thématiques

Travail, emploi

Avertissement

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels. Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Nombre provisoire
<i>r</i>	Résultat révisé
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

3.1 Population active

En 2010, en moyenne annuelle, la France métropolitaine compte 28,3 millions d'**actifs**, dont 13,5 millions de femmes. Le **taux d'activité** de la population en âge de travailler, c'est-à-dire des 15-64 ans, a connu une augmentation régulière sur les vingt dernières années. Il atteint 70,5 % de la population en 2010.

Les comportements féminins et masculins sur le marché du travail se sont nettement rapprochés depuis une trentaine d'années : même s'il dépend toujours du nombre d'enfants qu'elles ont (voir *fiche 5.1*), le taux d'activité des femmes s'est accru au fil des générations. Celui des hommes a diminué jusqu'au début des années 1990 puis s'est stabilisé. La différence de taux d'activité entre hommes et femmes était de 30,9 points en 1975, elle n'est plus que de 8,8 points en 2010. Pour les personnes de 25 à 49 ans, alors que le taux d'activité des femmes progresse depuis 1975 (il est passé de 59,3 % à 84,2 % en 2010), le taux d'activité des hommes de la même tranche d'âge a légèrement baissé, passant de 97,3 % en 1975 à 94,8 % en 2010. En 2010, 35,6 % des femmes de 15 à 24 ans et 42,9 % des hommes du même âge sont actifs. L'évolution du taux d'activité des 15-24 ans est comparable pour les hommes et les femmes : l'activité des jeunes de 15 à 24 ans a reculé avec l'allongement des scolarités jusqu'au début des années 2000 ; il augmente légèrement depuis. Le taux d'activité des femmes de 50 ans ou plus augmente sur la période, notamment depuis le milieu des années 1990 et avec la réduction des dispositifs de préretraite. *A contrario*, l'activité des hommes de 50 ans ou plus a baissé sur la période. Là encore, les taux d'activité des hommes et des femmes se sont donc rapprochés.

L'absence de diplôme constitue un obstacle à l'activité, notamment pour les personnes de 50 à 64 ans, hommes ou femmes. Chez les 50 ans ou plus, à peine la moitié des hommes ne possédant aucun diplôme ou le seul certificat d'études primaires (CEP) sont actifs en 2010, soit 27,7 points de moins que les plus diplômés (49,8 % contre 77,5 %). Chez les 25-49 ans, les femmes non diplômées ont un taux d'activité inférieur de 24,5 points à celui des plus diplômées et de 22,6 points à celui des hommes non diplômés.

Selon les dernières projections réalisées par l'Insee, sous leurs hypothèses centrales, le nombre d'actifs augmenterait jusqu'en 2025, et se stabiliserait ensuite. Il repartirait légèrement à la hausse à partir de 2035, si la fécondité reste au niveau élevé observé ces dernières années. En France métropolitaine, le nombre d'actifs serait de 30,0 millions en 2025 et de 31,2 millions en 2060, soit 2,9 millions de plus qu'en 2010. Avant 45 ans, les comportements d'activité seraient stables pour les hommes comme pour les femmes. Les générations concernées ont, et devraient continuer à avoir, des taux d'activité identiques. Entre 45 et 54 ans, le taux d'activité des femmes continuerait de progresser et celui des hommes resterait stable, notamment parce que la génération de femmes actuellement dans cette tranche d'âge, née entre 1956 et 1965, participe moins au marché du travail que ne le font les générations suivantes. Le taux d'activité des plus de 55 ans augmenterait en lien avec l'allongement de la durée des études et les effets des réformes des retraites successives, tant pour les hommes que pour les femmes. Le taux d'activité des 60-64 ans augmenterait fortement jusqu'à la deuxième moitié des années 2020, pour les hommes et pour les femmes : il passerait de 19 % en 2010 à 46 % en 2060. ■

Définitions

Actif : personne qui occupe un emploi ou qui est au chômage « au sens du bureau international du travail (BIT) ». Un chômeur au sens du BIT est une personne de 15 ans ou plus, qui n'a pas travaillé la semaine de référence, qui est disponible pour travailler et a entrepris des démarches de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence plus tard.

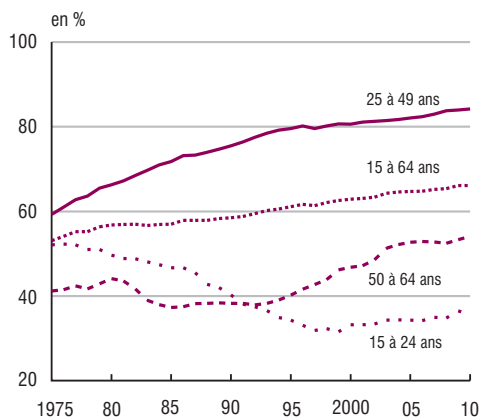
Taux d'activité : part des actifs (actifs occupés + chômeurs) dans la population totale.

Pour en savoir plus

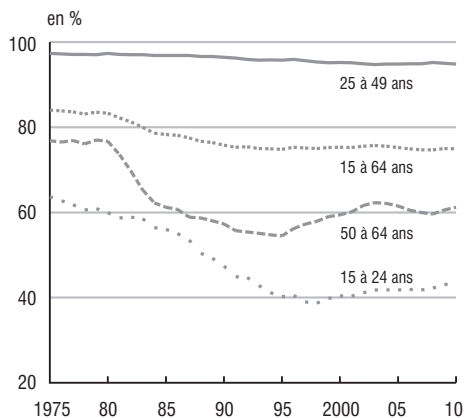
- « Projections à l'horizon 2060 : des actifs plus nombreux et plus âgés », *Insee Première* n°1345, avril 2011.
- « Projections de population active à l'horizon 2050 : des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse », *Économie et Statistique* n°408 409, Insee, mai 2008.
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2010 », *Insee Résultats* n° 116 soc, décembre 2010.

1. Taux d'activité selon la tranche d'âge @

Femmes



Hommes



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2010.

2. Taux d'activité moyens annuels selon le diplôme en 2010

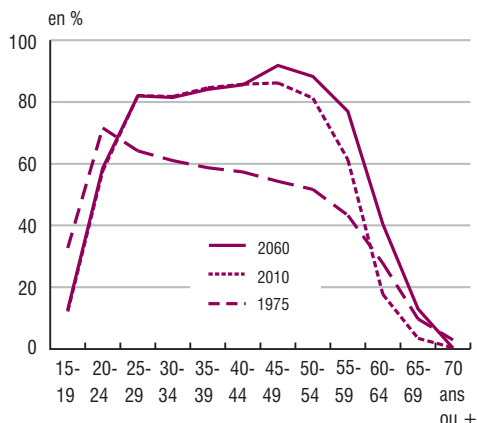
	Femmes		Hommes	
	25-49 ans	50-64 ans	25-49 ans	50-64 ans
Diplôme supérieur à bac + 2 ans	90,5	68,4	96,4	77,5
Bac + 2 ans	91,8	63,3	97,3	70,7
Baccalauréat, brevet professionnel ou autre diplôme de même niveau	85,2	60,2	95,6	67,0
CAP, BEP ou autre diplôme de même niveau	84,5	58,0	95,7	61,1
Brevet des collèges	81,1	55,7	93,4	63,2
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	66,0	42,6	88,6	49,8
Ensemble	84,2	54,1	94,8	61,2

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

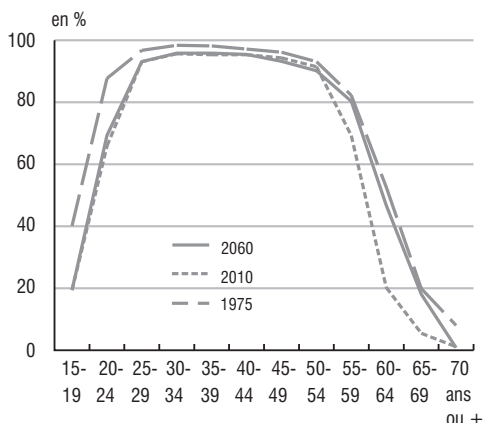
Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

3. Taux d'activité observés et prédits (en moyenne annuelle)

Femmes



Hommes



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi, Projection de population active 2010-2060.

3.2 Population active occupée

En 2010, parmi les femmes âgées de plus de 15 ans, près d'une sur deux (46,7 %) travaille (voir *fiche 3.1*). C'est le cas de 56,5 % de leurs homologues masculins. Les 12,2 millions de femmes en emploi appartiennent pour près de la moitié d'entre elles (47 %) au **groupe socioprofessionnel** des employés. Ce groupe rassemble aussi bien les employés de la fonction publique, que les employés administratifs d'entreprise, les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers. Ces emplois sont largement féminins : plus de trois employés sur quatre (77 %) sont des femmes. Les hommes, quant à eux, sont majoritairement ouvriers ou professions intermédiaires. La catégorie des ouvriers est particulièrement masculine alors que celle des professions intermédiaires est la plus mixte. Les hommes sont également majoritaires parmi les indépendants (72 % des agriculteurs exploitants et 72 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise) et les cadres (61 %). Seuls les cadres et professions intermédiaires montrent une tendance à la féminisation : entre 2003 et 2010, la proportion de femmes parmi les cadres et professions intellectuelles a crû de 4 points (de 35 % en 2003 à 39 % en 2010) et de 3 points parmi les professions intermédiaires (de 48 % à 51 %). Cependant, la vitesse à laquelle les professions de cadres se féminisent ne permet pas d'anticiper la parité hommes-femmes dans ces métiers avant au moins dix ans.

Les différences en matière d'emplois occupés se reflètent dans le type d'activités auxquelles participent les hommes et les femmes. Ces dernières sont proportionnellement plus nombreuses (88 %) que les hommes (64 %) à exercer dans le secteur tertiaire. Plus de deux femmes en emploi sur cinq travaillent dans le secteur de

l'administration publique, de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale (contre moins d'un homme sur cinq). Ce dernier secteur fait partie des plus féminins : les deux tiers des personnes y travaillant sont des femmes. Bien que peu générateur d'emploi, les « autres activités de services », regroupant les activités des organisations associatives et les services personnels (coiffure, soins, entretien corporel, réparation de biens personnels...) sont, elles aussi, très féminines (voir *fiche 3.6*). À l'inverse, les métiers industriels et de la construction comptent beaucoup d'hommes. Parmi les secteurs de l'industrie, ce sont les secteurs de la cokéfaction et du raffinage, ainsi que de la fabrication de matériels de transport, qui sont les plus masculins. Les secteurs dans lesquels une parité hommes-femmes est observée en termes d'effectifs sont le commerce (y compris réparation d'automobiles et de motocycles), l'hébergement-restauration et les activités financières, immobilières, scientifiques et techniques.

Des différences sont aussi observables dans les types de contrat et le statut des emplois occupés par les hommes et les femmes. Comme le laissait penser le résultat sur les professions d'indépendants, le salariat est encore plus répandu chez les femmes (92 %) que chez les hommes (85 %). Au sein des salariés, on observe une relative parité en ce qui concerne les contrats à durée indéterminée (49 % de femmes). Les femmes sont en revanche plus nombreuses que les hommes à signer des contrats à durée déterminée et plus rares parmi les intérimaires et apprentis. Ce constat est à lier à celui de la concentration des femmes dans le secteur tertiaire qui, par rapport à l'industrie, compte plus de contrats à durée déterminée et moins d'intérimaires et d'apprentis. ■

Définitions

Groupes socioprofessionnels : correspondent au niveau le plus agrégé de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) qui classe la population selon la profession, la position hiérarchique et le statut (salarié ou non).

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2009 », *Insee Première* n° 1331, janvier 2011.
- « Données détaillées sur l'enquête Emploi en continu 2009 », *Insee Résultats* n° 120-société, janvier 2011.

Population active occupée 3.2

1. Population en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle en 2010 @

	en %			
	Femmes	Hommes	Ensemble	Part des femmes
Agriculteurs exploitants	1,2	2,8	2,0	27,9
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	3,9	9,2	6,7	27,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	13,6	19,5	16,7	38,6
Professions intermédiaires	26,2	22,8	24,4	51,0
Employés	46,6	12,8	28,9	76,6
Employés qualifiés	24,0	7,5	15,4	74,3
Employés non qualifiés	22,6	5,3	13,5	79,3
Ouvriers	8,5	32,8	21,3	18,9
Ouvriers qualifiés	3,5	23,3	13,9	11,8
Ouvriers non qualifiés	5,0	9,5	7,4	32,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	47,5
Effectif (en milliers)	12 194	13 498	25 693	47,5

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne, en 2010, 32,8 % des hommes ayant un emploi sont ouvriers.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

2. Population en emploi selon le secteur d'activité en 2010 @

	en %			
Secteur d'activité ¹	Femmes	Hommes	Ensemble	Part des femmes
Agriculture, sylviculture et pêche	1,8	3,9	2,9	29,3
Industrie	8,2	19,4	14,1	27,6
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,9	2,7	2,3	39,2
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, de machines et de matériels de transport	1,7	5,0	3,4	23,6
Fabrication d'autres produits industriels, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4,5	11,7	8,3	25,9
Construction	1,5	12,2	7,1	9,7
Tertiaire	88,6	64,5	75,9	55,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12,8	13,1	13,0	46,8
Transports et entreposage	3,1	7,0	5,1	28,3
Hébergement et restauration	3,8	3,7	3,8	48,0
Information et communication	1,9	3,7	2,9	31,9
Activités immobilières, financières et d'assurance	5,3	3,8	4,5	55,8
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	9,5	10,8	10,1	44,3
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	42,6	18,7	30,0	67,3
Autres activités de services	9,6	3,7	6,5	70,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	47,5
Effectif (en milliers)	12 194	13 498	25 692	47,5

1. La nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) s'est substituée depuis le 1^{er} janvier 2008 à la NAF rév. 1 datant de 2003.

Champ : France métropolitaine, personne des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne, en 2010, 1,8 % des femmes ayant un emploi travaillent dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche. Dans ce secteur, 29,3 % des emplois sont occupés par des femmes.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

3. Statut et type de contrat en 2010 @

	en %			
	Femmes	Hommes	Ensemble	Part des femmes
Non salariés	7,6	15,0	11,5	31,4
Salariés	92,4	85,0	88,5	49,5
Intérimaires	1,3	2,8	2,0	31,2
Apprentis	1,1	2,0	1,6	34,1
Contrats à durée déterminée ¹	11,6	7,6	9,6	59,8
Contrats à durée indéterminée ²	86,0	87,5	86,8	49,1
Ensemble des salariés	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des emplois	100,0	100,0	100,0	47,5
Effectif (en milliers)	12 194	13 498	25 693	47,5

1. Y compris les emplois aidés.

2. Y compris les emplois aidés, les salariés sans contrat, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne, en 2010, 7,6 % des femmes ayant un emploi sont non-salariées.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

3.3 Chômage

Au 4^e trimestre 2010, en France métropolitaine, le nombre de **chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT)** s'élève à 2 625 000 personnes, soit 9,3 % de la population active. Suite au retournement de la conjoncture, le **taux de chômage** a fortement augmenté du 2^e trimestre 2008 jusqu'au 4^e trimestre 2009. Il baisse légèrement depuis. Au début de la crise, les hommes ont été plus fortement touchés par la détérioration du marché du travail que les femmes. En effet, la dégradation de l'activité a été particulièrement marquée dans l'industrie, la construction et l'interim, secteurs où les hommes sont très présents. Ces derniers ont ensuite bénéficié du regain de l'activité alors que le taux de chômage des femmes a continué d'augmenter en 2010 (+ 0,4 point en un an contre - 0,9 point pour les hommes). L'écart entre les taux de chômage masculin et féminin a donc diminué dans un premier temps, avant d'augmenter à nouveau depuis fin 2009. Fin 2010, le taux de chômage des femmes est supérieur à celui des hommes de 1,4 point, avec 1,354 million de chômeuses et 1,275 million de chômeurs. Cette différence était de 4,2 points début 1990.

En 2010, le taux de chômage des hommes baisse pour toutes les tranches d'âge. Pour les 15-24 ans et les 50 ans ou plus, cette baisse s'est amorcée dès la fin 2009. Pour les 25-49 ans, c'est uniquement depuis le milieu de l'année 2010 que le chômage des hommes recule. Chez les femmes, le taux de chômage des 15-24 ans progresse fortement en 2010 (+ 1,7 point). Il augmente aussi pour les femmes de 25 à 49 ans (+ 0,4 point). *A contrario*,

le taux de chômage des femmes de 50 ans ou plus se stabilise en 2010.

En moyenne, en 2010, 1,043 million de personnes sont des **chômeurs de longue durée**, et 481 000 sont au chômage depuis deux ans ou plus. La part des chômeurs de longue durée est plus importante chez les hommes : 42,0 % des chômeurs (soit 549 000 hommes) contre 38,7 % des chômeuses (soit 494 000 femmes) sont au chômage depuis un an ou plus. Si les femmes sont moins souvent au chômage de longue durée, elles sont plus nombreuses à être dans le « **halo** » du chômage : 492 000 femmes contre 339 000 hommes en moyenne en 2010. Les femmes qui sont dans le halo du chômage le sont un peu plus souvent que les hommes pour non disponibilité à travailler dans les deux semaines suivantes. La première raison de non disponibilité avancée à la fois par les hommes et les femmes est la nécessité de finir ses études ou sa formation. Viennent ensuite pour les femmes les responsabilités personnelles ou familiales, alors que les hommes sont plus souvent non disponibles pour des raisons de santé.

En 2010 comme en 1990, le taux de chômage des personnes qui ont un diplôme supérieur à un baccalauréat + 2 ans est trois fois plus faible que celui des personnes sans diplôme ou qui ont le certificat d'études primaires. À niveau de diplôme donné, les situations des femmes et des hommes se sont rapprochées. En particulier, le taux de chômage des hommes sans diplôme ou avec le certificat d'études primaires était inférieur à celui des femmes de même niveau scolaire en 1990 ; il est désormais au même niveau (respectivement 16,0 % et 16,2 %). ■

Définitions

Chômeur au sens du BIT : personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Taux de chômage : part des chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

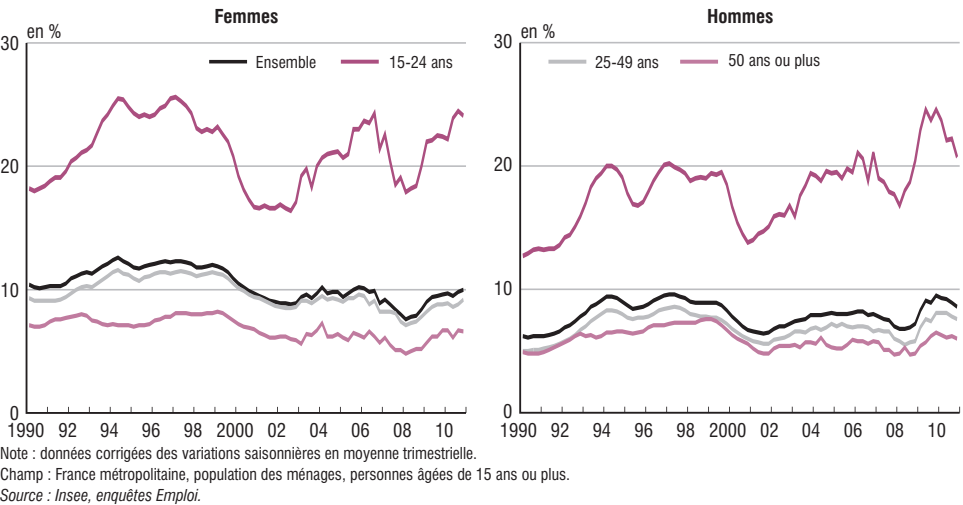
Chômeur de longue durée : actif (voir fiche 3.1) au chômage depuis plus d'un an.

« **Halo** » du chômage : désigne les personnes qui n'ont pas d'emploi et qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas considérées comme chômeuses au sens du BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler, soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi.

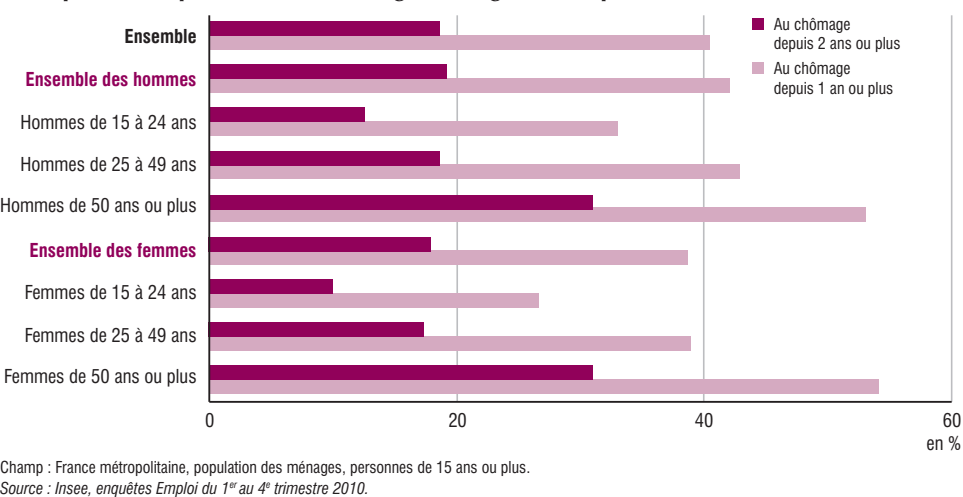
Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2010 », *Dares Analyses* n° 2011-065, août 2011.
- « Le "halo" du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première* n° 1260, octobre 2009.
- « Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail (résultats de l'enquête Emploi) - premier trimestre 2011 », *Informations Rapides* n° 139, Insee, juin 2011.

1. Taux de chômage par tranche d'âge de 1990 à 2010



2. Proportion de personnes au chômage de longue durée parmi les chômeurs en 2010



3. Taux de chômage selon le niveau de diplôme en 1990 et 2010

	1990			2010		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Diplôme supérieur à baccalauréat + 2 ans	6,2	2,5	3,9	6,0	5,1	5,6
Baccalauréat + 2 ans	4,1	2,8	3,6	5,2	5,8	5,4
Baccalauréat ou brevet professionnel ou autre diplôme de ce niveau	6,7	4,6	5,6	9,7	7,9	8,9
CAP, BEP ou autre diplôme de ce niveau	11,2	5,6	7,7	10,2	7,8	8,8
Brevet des collèges	8,1	5,4	6,9	13,8	13,7	13,8
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	14,0	8,7	11,0	16,2	16,0	16,1
Ensemble	10,2	6,2	7,9	9,7	9,0	9,4

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

3.4 Temps de travail

En 2010, plus de quatre millions de salariés travaillent à temps partiel. C'est le cas de près d'une femme salariée sur trois (31 %). C'est beaucoup plus que les hommes, qui ne sont que 7 % à connaître ce régime de temps de travail. De fait, le travail à temps partiel est très majoritairement féminin : en 2010, 82 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes. Le temps de travail est donc une caractéristique qui différencie nettement emplois féminins et masculins. Par ailleurs, le temps partiel féminin est nettement plus fréquent parmi les professions moins qualifiées. Seules 17 % des femmes cadres sont à temps partiel en 2010, contre 37 % des employées (46 % pour les employées non qualifiées) et 30 % des ouvrières.

Ces différences entre hommes et femmes mais aussi entre catégories socioprofessionnelles sont anciennes : la part des femmes parmi les emplois à temps partiel varie entre 80 % et 85 % depuis le début des années 1980, sans qu'aucune tendance générale ne se dégage clairement. Entre 2003 et 2010, le temps partiel se raréfie chez les femmes cadres, alors qu'il devient plus prégnant chez les ouvrières et employées, surtout après 2008.

En 2010, plus d'un salarié en contrat à durée déterminée (CDD) sur trois (37 %) est à temps partiel. C'est deux fois plus que pour les salariés en contrat à durée indéterminée (17 %). Les intérimaires et les apprentis sont encore plus rarement à temps partiel (respectivement 12 % et 9 %). La proportion de temps partiel parmi les salariés en contrat à durée déterminée est plus élevée chez les femmes (45 %) que chez les hommes (26 %). L'écart est encore plus flagrant pour les contrats à

durée indéterminée, qui connaissent pourtant moins le temps partiel : 29 % des femmes en CDI sont à temps partiel, contre seulement 5 % des hommes en CDI. Une femme salariée sur quatre (25 %) occupe un emploi à temps partiel et à durée indéterminée (contre 4 % chez les hommes).

La répartition des hommes et des femmes à temps partiel selon leur temps de travail est proche : un salarié à temps partiel sur six a un horaire habituel de travail hebdomadaire de moins de 15 heures et environ un salarié sur trois un horaire habituel de plus de 30 heures. La moitié environ travaille entre 15 et 29 heures par semaine.

De nombreuses femmes employées à temps partiel désirent travailler plus. De fait, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à connaître des situations de **sous-emploi** : 9 % des femmes salariées déclarent vouloir travailler plus et être disponibles pour le faire. C'est trois fois plus que les hommes. Au total, 1,4 million de salariés sont en sous-emploi, aux deux-tiers des femmes. Ces situations de sous-emploi se rencontrent nettement plus souvent chez les employées et les ouvrières -très concernées par le travail à temps partiel- que chez les femmes occupant des positions de cadres ou les professions intermédiaires -moins concernées par le travail à temps partiel : près d'une femme ouvrière ou employée sur huit est en situation de sous-emploi. Et dans ces catégories, le sous-emploi est encore plus courant pour les salariées occupant les postes les moins qualifiés. Du côté des hommes, le sous-emploi concerne également en majorité les employés et les ouvriers, et parmi eux surtout les moins qualifiés. ■

Définitions

Sous-emploi : situation qui comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui travaillent à temps partiel, mais souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire (qu'elles soient activement en recherche d'un autre emploi ou non) et celles qui, quel que soit leur temps de travail, ont travaillé moins que d'habitude en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

Pour en savoir plus

- Insee *références* Emploi et salaires, édition 2011.
- « Six figures de l'emploi à temps partiel », *Premières informations premières synthèses* n° 39.4, Dares, septembre 2007.
- « Les professions entre 1999 et 2007 : plus de femmes pour des métiers plus qualifiés », *Insee Première* n° 1376, octobre 2011.

1. Population active occupée salariée selon le temps de travail et le type de contrat en 2010

	Femmes		Hommes		Ensemble		Part des femmes
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	en %
Ensemble	11 265	100,0	11 470	100,0	22 735	100,0	49,5
Temps partiel	3 478	30,9	764	6,7	4 242	18,7	82,0
Intérimaires	30	0,3	25	0,2	55	0,3	54,8
Apprentis	14	0,1	19	0,2	33	0,1	42,9
CDD	586	5,2	227	2,0	813	3,6	72,0
CDI	2 848	25,3	493	4,3	3 341	14,7	85,2
Temps complet	7 787	69,1	10 706	93,3	18 494	81,3	42,1
Intérimaires	115	1,0	297	2,6	412	1,8	28,0
Apprentis	105	0,9	212	1,8	318	1,4	33,2
CDD	726	6,4	652	5,7	1 378	6,0	52,7
CDI	6 841	60,7	9 545	83,2	16 386	72,1	41,7

Champ : France métropolitaine, population des ménages, salariés de 15 ans ou plus.

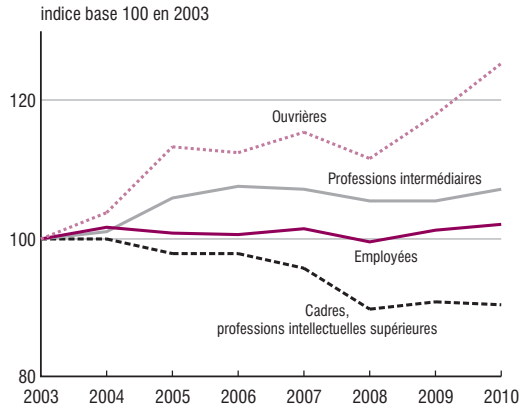
Lecture : parmi les actifs occupés salariés, 60,7 % des femmes et 83,2 % des hommes sont en CDI à temps complet.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

2. Évolution de la part des femmes à temps partiel selon le groupe socioprofessionnel

Champ : France métropolitaine, population des ménages, femmes salariées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} trimestre 2003 au 4^e trimestre 2010.



3. Salariés en sous-emploi selon la catégorie socioprofessionnelle en 2010

	Effectifs en sous-emploi (en milliers)			Taux de sous-emploi dans l'emploi total (en %)		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Ensemble	1 013	367	1 381	9,0	3,2	6,1
Cadres, professions intellectuelles supérieures	35	38	74	2,3	1,6	1,9
Professions intermédiaires	144	64	208	4,8	2,2	3,5
Employés	702	83	786	12,4	4,8	10,6
Qualifiés	199	21	221	6,8	2,1	5,6
Non qualifiés	503	62	565	18,3	8,6	16,3
Ouvriers	132	182	313	12,7	4,1	5,7
Qualifiés	34	107	141	8,0	3,4	3,9
Non qualifiés	98	75	172	15,9	5,8	9,1

Champ : France métropolitaine, population des ménages, salariés de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2010, 313 000 ouvriers sont en situation de sous-emploi, soit 5,7 % de l'ensemble des ouvriers.

Note : à partir de 2008, la formulation de la question sur le souhait de travailler plus d'heures utilisée pour le calcul du sous-emploi, ainsi que la définition du sous-emploi, ont été modifiées pour se rapprocher du concept BIT.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

3.5 Conditions de travail et pénibilité

En France métropolitaine, en 2010, une part importante des salariés de 15 ans ou plus a des horaires atypiques, c'est-à-dire en dehors des horaires traditionnels de bureau : 48 % travaillent habituellement ou occasionnellement le samedi, 28 % le dimanche, 33 % le soir (entre 20 h et minuit) et 16 % la nuit (entre minuit et 5 h du matin). Ces parts sont plus importantes chez les hommes que chez les femmes, même si la part des femmes ayant des horaires atypiques augmente légèrement : en 2010, 38 % des hommes salariés travaillent occasionnellement ou habituellement le soir, contre 27 % des femmes. Ces parts étaient de 38 % et 26 % en 2003. De même, en 2010, 21 % des hommes et 9 % des femmes travaillent au moins occasionnellement de nuit, contre 22 % et 8 % en 2003. Si les hommes ont plus souvent des horaires atypiques, c'est notamment parce qu'ils sont plus nombreux parmi les ouvriers et les cadres. De fait, les ouvriers ont plus souvent du travail habituel de nuit et les cadres du travail occasionnel le dimanche ou le soir.

Les hommes sont plus exposés aux conditions de travail pénibles que les femmes. Selon l'enquête Santé et itinéraire professionnel, c'est le cas pour quatre types de conditions de travail physiquement difficiles : travailler toujours ou souvent de nuit, avoir un travail toujours répétitif, avoir un travail toujours physiquement exigeant et être toujours en présence de produits nocifs. En 2007, pour chacune de ces quatre formes de pénibilité, les hommes de 50 à 59 ans en emploi et qui ont été en emploi pendant au moins dix ans y sont plus exposés que leurs homologues féminins. Au total, 37 % de ces hommes et 32 % de ces femmes sont exposés à au moins une

de ces quatre formes de pénibilité. Si les femmes ont des conditions de travail moins pénibles que les hommes, c'est en partie parce qu'elles sont moins présentes dans des secteurs d'activité comme l'industrie et la construction. L'écart hommes-femmes est encore plus net sur le risque d'avoir été exposé au cours de sa vie à au moins une de ces formes de pénibilité (13 points), sauf pour le travail répétitif : les femmes de 50 à 59 ans ayant travaillé au moins dix ans ont été un peu plus concernées sur l'ensemble de leur vie par cette forme de pénibilité que les hommes.

En 2007, parmi les salariés couverts par le régime général de la Sécurité sociale, on a compté 720 000 **accidents du travail** (AT), soit 24,3 pour un million d'heures travaillées. Ce chiffre est plus important pour les hommes que pour les femmes (29,7 contre 16,3). Il varie selon la catégorie socioprofessionnelle : les ouvriers ont un risque 15 fois plus élevé d'avoir un AT que les cadres et chefs d'entreprise. C'est seulement dans cette dernière catégorie que les femmes ont plus d'AT que les hommes (4,3 contre 2,7). Le risque d'AT s'estompe avec l'âge mais un AT à un âge élevé a plus de chances de laisser des séquelles. La différence entre hommes et femmes diminue également avec l'âge : l'écart est de plus de 35 points entre 15 et 19 ans contre seulement de 2 points chez les 60 ans ou plus.

Les femmes ont moins d'AT mais plus de maladies professionnelles que les hommes (16,5 contre 13,5 maladies professionnelles reconnues pour dix millions d'heures de travail en 2007). Elles souffrent principalement de troubles musculo-squelettiques alors que les hommes sont plus touchés par les cancers professionnels. ■

Définitions

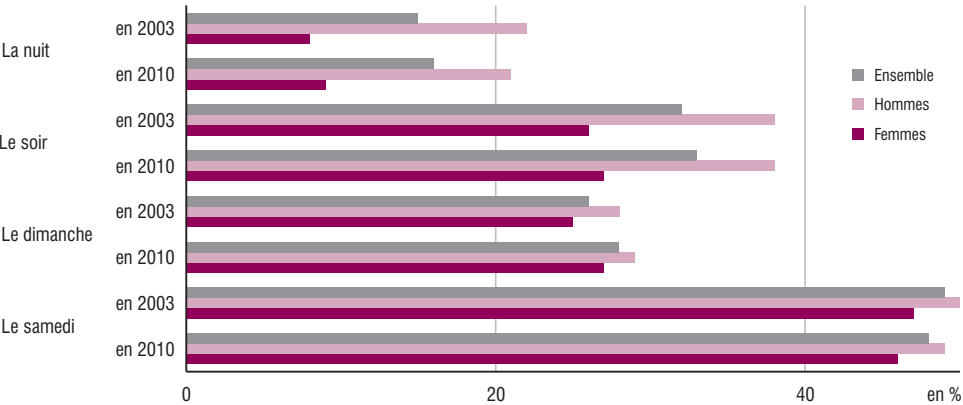
Accident du travail : accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail, à toute personne travaillant à quelque titre que ce soit et en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprises. Sont comptabilisés ici uniquement les accidents du travail déclarés et reconnus par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Cnam-TS) et ayant entraîné au moins un jour d'arrêt de travail.

Pour en savoir plus

- Insee *Références*, Emploi et salaires, édition 2011.
- « L'exposition des salariés aux maladies professionnelles en 2007 », *Dares Analyses* n° 56, septembre 2010.
- « L'exposition des salariés aux accidents du travail en 2007 », *Premières synthèses* n° 50.2, Dares, décembre 2009.
- Conditions de travail pénibles au cours de la vie professionnelle, et état de santé après 50 ans », « L'état de santé de la population en France - Rapport 2011 », Drees, novembre 2011.

Conditions de travail et pénibilité 3.5

1. Part des salariés déclarant travailler le samedi, le dimanche, le soir ou la nuit en 2003 et 2010



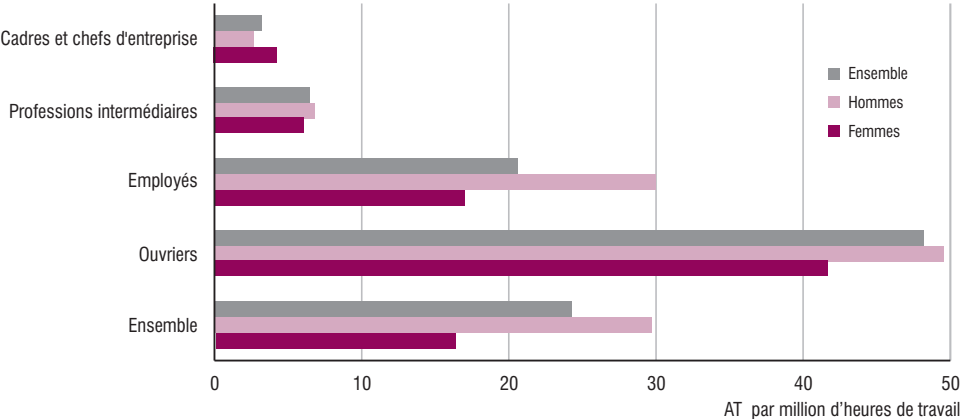
Champ : France métropolitaine, population des ménages, salariés de 15 ans ou plus.
Lecture : en moyenne, en 2010, 46 % des femmes salariées de 15 ans ou plus ont déclaré travailler habituellement ou occasionnellement le samedi.
Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Exposition à des conditions de travail pénibles en 2007

	Exposition en cours au moment de l'enquête (si en emploi)			Au moins une période d'exposition au cours de la vie		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
Travail de nuit (<i>toujours ou souvent</i>)	3	9	6	11	29	20
Travail répétitif (<i>toujours</i>)	10	11	11	29	27	27
Travail physiquement exigeant (<i>toujours</i>)	23	26	24	34	46	40
Produits nocifs (<i>toujours</i>)	8	12	10	19	29	24
Au moins une des quatre formes de pénibilité	32	37	35	50	63	57

Champ : France métropolitaine, ensemble des personnes de 50 à 59 ans ayant eu un emploi pendant au moins dix ans.
Lecture : 6 % des personnes de 50 à 59 ans ayant eu un emploi au moins dix ans et qui ont un emploi au moment de l'enquête déclarent travailler souvent voire toujours de nuit.
Sources : Dares ; Drees ; Insee, enquête Santé et Itinéraire professionnel 2007.

3. Taux de fréquence des accidents du travail par catégorie socioprofessionnelle en 2007



Champ : France, salariés du régime général de Sécurité sociale.
Lecture : en 2007, pour un million d'heures de travail, les hommes cadres ou chefs d'entreprise ont connu 2,7 accidents du travail.
Sources : Cnam-TS ; Insee, DADS ; calcul Dares.

3.6 Métiers

L'emploi des femmes est moins diversifié que celui des hommes : 18 métiers, regroupés dans 12 **familles professionnelles**, recensent la moitié de l'emploi féminin. Les femmes sont fréquemment agents d'entretien, enseignantes, employées administratives de la fonction publique, vendeuses, aides à domicile et aides ménagères. Elles sont aussi aides-soignantes, infirmières, secrétaires ou assistantes maternelles. Plus de 400 000 femmes travaillent dans chacune de ces familles professionnelles. Pour les hommes, il faut lister 38 métiers ou 20 familles professionnelles pour regrouper la moitié des hommes en emploi. Les métiers des hommes sont donc plus variés, même s'ils sont peut-être aussi plus finement décrits dans la nomenclature.

Une vingtaine de métiers, ou une dizaine de familles professionnelles, sont presque exclusivement réservés aux femmes (à plus de 80 %), comme les assistantes maternelles, les aides à domicile ou ménagères et les secrétaires. Du côté des hommes, 84 métiers sur 226, et 27 familles professionnelles sur 87, sont très majoritairement masculins (à plus de 80 %). C'est particulièrement vrai pour les conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics (BTP) et les personnels du bâtiment et de la réparation automobile.

Ce constat se confirme quand on regroupe les familles professionnelles en domaines professionnels : 11 domaines professionnels sur 23 comportent plus de 60 % d'hommes (le BTP, la mécanique et travail des métaux, l'informatique, etc.), tandis que seulement

5 comportent au moins 60 % de femmes (services aux particuliers, santé et action sociale, culturelle et sportive, etc.).

En cinq ans, le recul de l'agriculture et de l'emploi industriel s'est poursuivi au profit des services et des emplois tertiaires. Cette évolution a davantage bénéficié à l'emploi des femmes qu'à celui des hommes. De plus en plus diplômées et expérimentées, les femmes sont plus nombreuses qu'avant à accéder à des emplois qualifiés. Le nombre de secrétaires a nettement reculé et les femmes cadres de services administratifs comptables et financiers sont devenues plus nombreuses que celles exerçant des professions intermédiaires de la fonction publique. Les professions médicales et paramédicales sont également plus souvent qu'avant exercées par des femmes.

Certains emplois traditionnellement occupés surtout par des femmes ont continué de progresser fortement (+ 129 000 femmes aides à domicile et aides ménagères, + 59 000 infirmières ou sages-femmes, etc.) mais les effectifs féminins ont également bien augmenté dans d'autres professions, qualifiées, et dans certains métiers où elles n'étaient pas majoritaires (+ 59 000 femmes cadres dans les services administratifs, comptables et financiers, + 18 000 femmes cadres ou ingénieurs de l'industrie, etc.). De leur côté, les hommes amplifient leur présence dans certains domaines très masculins comme l'informatique, mais ils investissent aussi des domaines majoritairement féminins, comme la gestion et l'administration. ■

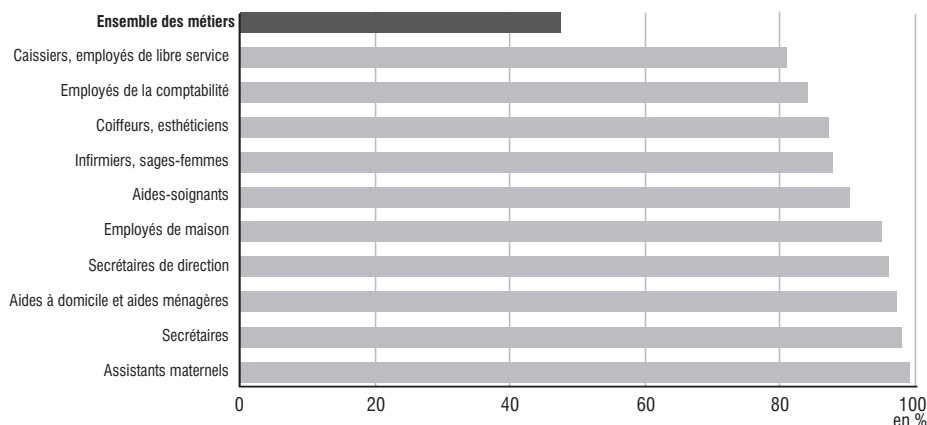
Définitions

Familles professionnelles : nomenclature de métiers en 87 postes, qui se regroupent en 23 domaines professionnels et se détaillent en 226 métiers. Au niveau le plus fin, la nomenclature des métiers s'appuie sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles utilisée dans les enquêtes de l'Insee et sur le Rome, répertoire des métiers utilisé par Pôle Emploi. Les familles regroupent des professions ayant des contextes et compétences communes et entre lesquelles existe une mobilité professionnelle.

Pour en savoir plus

- « Les professions entre 1999 et 2007 - plus de femmes dans des métiers plus qualifiés », *Insee Première* n° 1376, octobre 2011.
- « Métiers et parcours professionnels des hommes et des femmes », *Insee Références* France portrait social, édition 2009.
- « Hommes-femmes vers de nouvelles (in)égalités ? », « Les métiers de demain », *Alternatives économiques Hors-série Pratique* n° 27, janvier 2007.

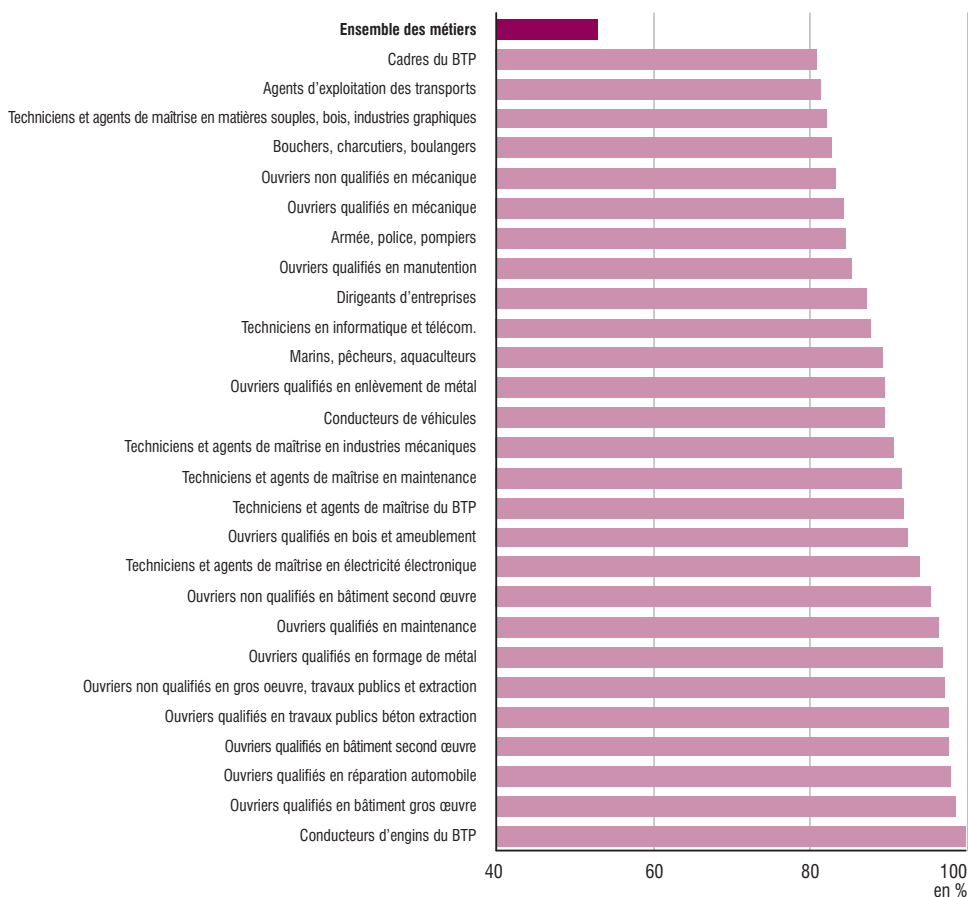
1. Familles professionnelles où les femmes sont très majoritaires



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008 à 2010.

2. Familles professionnelles où les hommes sont très majoritaires



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2008 à 2010.

3.7 Être salarié du privé

En 2010, en France métropolitaine, les deux tiers (67 %) de la population active occupée est salariée du secteur privé, soit un peu plus de 17 millions de personnes. Chez ces salariés comme chez les **actifs**, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes. Si la vue d'ensemble est proche de la parité, le constat par secteur s'en éloigne : les hommes sont nettement plus présents dans les secteurs de l'industrie, de la construction ou de l'agriculture. En particulier, les secteurs de fabrication de matériels de transport et des industries extractives, de l'énergie, de la gestion des déchets et dépollution sont des secteurs largement masculins. Moins d'un salarié du privé sur cinq y est une femme. À l'inverse, les femmes travaillent plus fréquemment que les hommes dans les services. Au sein des services, un secteur concentre particulièrement l'activité féminine : les « autres activités de services », regroupant les activités des organisations associatives et les services personnels (coiffure, soins, entretien corporel, réparation de biens personnels, etc.), sont composées de 75 % de femmes. Les secteurs des activités financières, immobilières et des assurances le sont dans une moindre mesure. Enfin, certains services restent peu féminisés : le transport et l'entreposage d'une part et l'information et communication d'autre part. Par ailleurs, les femmes salariées du privé sont majoritaires parmi les employés et minoritaires parmi les ouvriers, les professions intermédiaires et les cadres. En vingt ans, elles ont amplifié leur présence parmi les cadres et les professions intermédiaires.

En dépit de cette réduction des écarts en terme d'emploi, les inégalités salariales

demeurent. Si, en 2009, en moyenne, un salarié du secteur privé gagne 25 590 euros par an en **équivalent-temps plein** (EQTP), les femmes salariées du privé touchent 21 400 euros contre 26 790 euros pour les hommes. L'écart moyen représente un gain supplémentaire de 20 % de salaire pour les hommes. Cet écart s'est fortement réduit sur la période 1951-1994, passant de 35 % à 20 %, en lien avec la montée des qualifications féminines. Depuis, il n'évolue que faiblement et s'est légèrement réduit au cours des quatre dernières années. Il varie selon les catégories socio-professionnelles : plus cette dernière est élevée, plus la différence de salaires est importante. Ainsi, elle est plus large pour les cadres (23 %) et plus réduite pour les employés (9 %) et les professions intermédiaires (14 %). C'est le même constat pour les déciles des salaires nets annuels : c'est parmi les 10 % les mieux payés que la différence de salaires hommes-femmes est maximale.

Plusieurs facteurs expliquent les écarts de salaire en équivalent-temps-plein : les femmes et les hommes ne travaillent pas dans les mêmes secteurs d'activité, n'ont pas les mêmes catégories socioprofessionnelles, ni les mêmes métiers (voir *fiche 3.6*). Par ailleurs, des caractéristiques individuelles comme le diplôme, le fait d'avoir des interruptions de carrière (pour élever ses enfants notamment) ou de l'expérience, influencent également les différences de salaires entre hommes et femmes. La prise en compte de tous ces facteurs socio-économiques ne permet toutefois pas d'expliquer la totalité des écarts et d'autres paramètres plus subjectifs tels que les représentations ou les habitudes peuvent influencer également la différence de salaires. ■

Définitions

Actif : voir *fiche 3.1*.

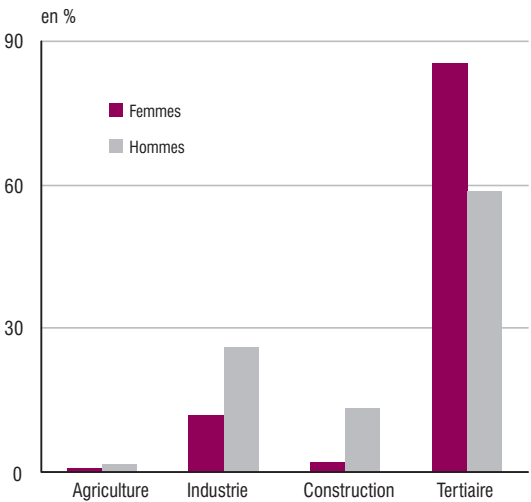
Salaire en équivalent-temps plein : il est calculé en prenant en compte tous les postes de travail des salariés, y compris les postes à temps partiel. Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet.

Pour en savoir plus

- Insee Références Emploi et salaires, édition 2011.
- « En 2009, les salaires progressent de 1,2 % en euros constants », *Insee Première* n° 1384, décembre 2011.
- « Les professions entre 1999 et 2007 », *Insee Première* n° 1376, octobre 2011.
- « Les écarts de salaire horaire entre les hommes et les femmes en 2006 », *Dares Analyses* n° 44.5, octobre 2008.

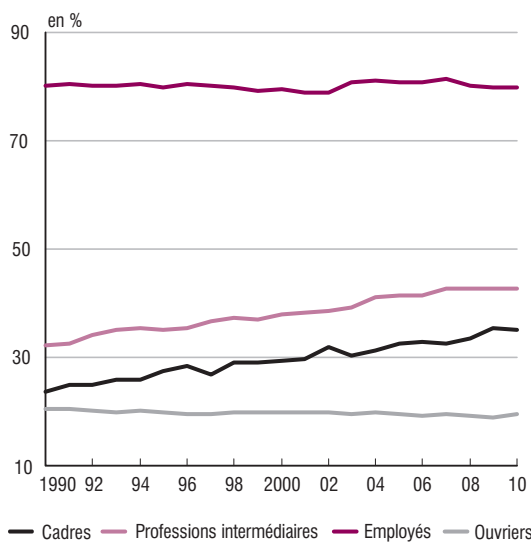
1. Répartition des hommes et des femmes salariés du secteur privé selon le secteur d'activité en 2010

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes salariées du privé de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.



2. Part des femmes parmi les salariés du privé selon la CS

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes salariées du privé de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi.



3. Salaires nets annuels par catégorie socioprofessionnelle en 2009

en euros courants

	Femmes	Hommes	Différence de salaires femmes/hommes (en %)
Cadres ¹	38 450	50 240	23
Professions intermédiaires	23 210	26 970	14
Employés	17 350	19 020	9
Ouvriers	15 970	19 410	18
Ensemble	21 400	26 790	20

1. Y compris les chefs d'entreprise salariés.
Champ : France, salariés en équivalent-temps plein (EQTP) du secteur privé et semi-public.
Source : Insee, DADS (exploitation au 1/12).

3.8 Être salarié du public

En 2009, la fonction publique emploie 5,3 millions de personnes (hors contrats aidés), soit un emploi sur cinq. Si les femmes représentent 60 % de l'ensemble des fonctionnaires, elles sont plus ou moins présentes au sein des trois fonctions publiques. L'État, employeur de près de la moitié des fonctionnaires, est le moins féminisé (52 %) ; la fonction publique territoriale, qui regroupe un tiers des emplois publics, est composée à 60 % de femmes ; enfin, la fonction publique hospitalière, qui rassemble un peu plus d'un cinquième des agents de la fonction publique, est la plus féminisée (77 %). Dans ce dernier secteur, les métiers d'infirmier et d'aide-soignant sont largement occupés par des femmes.

La répartition des hommes et des femmes dans les différents statuts socioprofessionnels est très clivée selon le sexe dans la fonction publique hospitalière. Les femmes occupent plus fréquemment des postes d'employées ou de professions intermédiaires (aides soignantes, infirmières, sages-femmes pour les professions médicales) tandis que les hommes occupent plus fréquemment des postes de cadres, médecins par exemple (25 % des hommes sont cadres contre seulement 8 % des femmes). Les écarts sont moins marqués dans le reste de la fonction publique et les répartitions des femmes et des hommes dans les différents statuts socioprofessionnels sont plus proches. Comme les femmes sont plus nombreuses dans l'ensemble de la fonction publique, elles sont alors également plus présentes dans toutes les catégories socioprofessionnelles (à l'exception des ouvriers) et cette prédominance se retrouve au niveau des **catégories statutaires** : 59 % des cadres A sont des femmes, de même que 58 % des cadres B et 62 % des cadres C. Les femmes sont par

ailleurs surreprésentées parmi les non titulaires (66 % de femmes). À l'opposé, elles sont minoritaires dans les emplois d'encadrement et de direction, qui sont largement masculins (22 % de femmes). À l'avenir, la présence des femmes devrait s'accroître au sein des catégories A et diminuer parmi les agents de catégorie C dans la fonction publique d'État puisque 63 % des nouvelles recrues de cadres A sont des femmes, contre 56 % des nouveaux agents de catégorie C.

Les écarts entre hommes et femmes au niveau des fonctions occupées se répercutent sur les salaires. En 2009, le salaire annuel net moyen en **équivalent-temps plein** d'une fonctionnaire d'État est de 26 700 euros, soit 15 % de moins que la moyenne de ses collègues masculins. La différence de salaire est plus faible dans la fonction publique territoriale (10 %) et plus importante dans la fonction publique hospitalière (22 %). Comme dans le privé, elle a tendance à augmenter avec le niveau de salaire. Par exemple, au niveau du neuvième décile, l'écart est de 12 % dans la fonction publique territoriale et de 21 % dans la fonction publique d'État. La fonction publique hospitalière est une exception : la différence atteint 48 % en raison de la concentration des hommes sur les postes de médecins et d'encadrement. Pour les agents peu rémunérés, les différences sont bien plus faibles dans les trois fonctions publiques (2 % dans la fonction hospitalière). Enfin, les écarts de salaires entre hommes et femmes dans le public sont inférieurs à ceux observés dans le secteur privé : l'écart dans ce dernier est de 20 % en EQTP en 2009 ; le salaire des femmes est supérieur dans le secteur public, notamment en raison de statuts d'emplois, de quotités de travail, de qualifications mais aussi de structures par âge différentes du privé. ■

Définitions

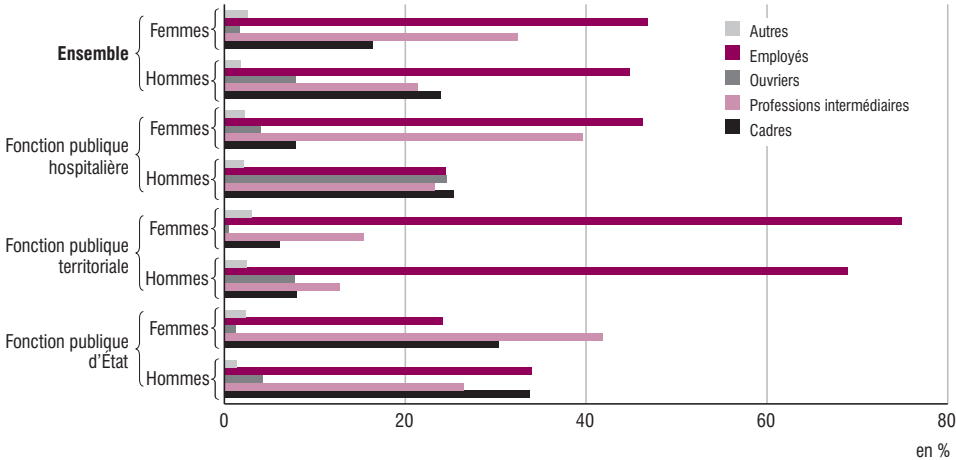
Catégories statutaires de la fonction publique (agents A, B et C) : catégories qui recouvrent en partie seulement les catégories socioprofessionnelles. La catégorie A recouvre la totalité de l'encadrement, les B correspondent aux professions intermédiaires et les C aux ouvriers et employés.

Salaire en équivalent-temps plein : voir fiche 3.7.

Pour en savoir plus

- Insee Références Emploi et salaires, édition 2011.
- « Les salaires des agents de l'État en 2009 », *Insee Première* n° 1381, décembre 2011.
- « Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2010-2011 », DGAFP, novembre 2011.

1. Catégorie socioprofessionnelle selon le type de fonction publique en 2009 @



Champ : France, postes principaux finaux, non annexés, au 31/12, y compris emplois aidés et maîtres du privés.
Source : Insee, Système d'information sur les agents des services publics (SIASP).

2. Salaires nets annuels dans la fonction publique en 2009

en euros 2009

	Femmes	Hommes	Ensemble	Écart des salaires hommes-femmes (en %)
Fonction publique d'État (FPE)	26 700	31 250	28 520	14,6
Fonction publique territoriale (FPT)	20 290	22 650	21 290	10,4
Fonction publique hospitalière (FPH)	24 640	31 550	26 260	21,9

Champ : France métropolitaine, agents en équivalent-temps plein (EQTP) des services civils de l'État (FPE) ; France, salariés en EQTP des collectivités territoriales (FPT) et des établissements publics ayant une activité économique principale hospitalière (SHP) (hors stagiaires, internes, apprentis et emplois aidés).
Source : Insee, fichier de paie des agents de l'État, déclarations annuelles de données sociales (DADS), système d'information sur les agents des services publics (SIASP).

3. Concours externes et internes par catégorie statutaire en 2009 @

	Présents		Recrutés		
	Effectifs	% de femmes	Effectifs	% de femmes	Effectifs (e) ¹
Concours externes	360 558	59,1	29 890	62,4	30 317
Dont enseignement	97 275	70,7	15 298	70,9	15 298
Catégorie A	196 061	58,6	20 202	65,4	20 213
Catégorie B	69 317	57,1	4 123	60,4	4 227
Catégorie C	95 180	61,6	5 565	53,3	5 877
Concours internes	122 259	58,9	15 046	58,7	15 422
Dont enseignement	22 115	57,7	2 410	62,6	2 410
Catégorie A	63 290	55,1	6 972	57,7	6 975
Catégorie B	44 564	62,1	6 219	57,7	6 592
Catégorie C	14 405	65,5	1 855	65,5	1 855
Ensemble des concours	482 817	59,0	44 936	61,2	45 739
Dont enseignement	119 390	68,3	17 708	69,8	17 708
Catégorie A	259 351	57,8	27 174	63,4	27 188
Catégorie B	113 881	59,0	10 342	58,7	10 819
Catégorie C	109 585	62,1	7 420	56,4	7 732

1. Le ministère de l'Écologie, développement et aménagement durables n'a pas pu fournir tous les résultats de concours en 2009. Les résultats globaux estimés prennent en compte le nombre de postes offerts aux concours pour lesquels les résultats n'ont pas été obtenus, en faisant l'hypothèse qu'ils ont été pourvus en nombre équivalent.

Champ : France, fonction publique d'État.

Source : DGAFP, bureau des statistiques, des études et de l'évaluation, enquêtes auprès des directions de personnels.

3.9 Travailler à son compte

En 2008, tous secteurs d'activité confondus, l'emploi **non salarié** regroupe 2,4 millions de personnes en France métropolitaine, soit 9 % de l'emploi total. Après trente ans de recul démographique lié au recul de l'emploi non salarié agricole, l'emploi non salarié s'est mis à progresser depuis 2004. La moitié des non-salariés sont des indépendants, un peu moins de 45 % ont le statut d'employeur et 6 % sont des **aides familiaux**. Les non-salariés sont majoritairement des hommes parmi les indépendants (66 % d'hommes) et les employeurs (74 %). En revanche, 75 % des aides familiaux sont des femmes.

En 2008, la majorité des non-salariés travaille dans le secteur tertiaire (62 %). En comparaison de l'emploi salarié, les non-salariés sont relativement nombreux à travailler dans le secteur agricole (17 %) ou dans la construction (13 %). En revanche, ils sont relativement peu nombreux dans l'industrie (7 %). Comme pour l'emploi en général, la répartition des non-salariés par secteur d'activité est très marquée par le genre : les hommes sont plus présents dans la construction (18 % des hommes non salariés y travaillent) et les femmes dans le tertiaire (75 % des femmes non salariées y travaillent). Au sein du secteur tertiaire, les femmes sont particulièrement présentes parmi les services à la personne et les professions de santé. Globalement, les hommes représentent 92 % des non-salariés

de la construction, 77 % de ceux de l'industrie, 69 % de ceux de l'agriculture et 60 % de ceux du tertiaire.

En termes de revenus, les femmes non-salariées gagnent moins que les hommes du même statut. En effet, en 2009, elles gagnent en moyenne 28 100 euros par an, contre 38 400 euros pour les hommes, soit un écart de 27 % (hors agriculture et auto-entrepreneurs). L'écart de revenu entre hommes et femmes est plus important chez les non-salariés que chez les salariés (25 % au niveau du revenu salarial en 2009 - voir *fiche 4.1*). Cet écart est beaucoup plus important dans le secteur de l'industrie (43 %), où les femmes sont peu nombreuses, et dans celui des services (36 %), où les femmes sont surreprésentées. *A contrario*, l'écart de revenus entre hommes et femmes non salariés est moindre parmi les personnes travaillant dans le commerce (17 %) et la construction (18 %). En plus des différences entre secteurs, l'écart de revenu augmente avec l'âge et avec l'ancienneté de l'installation en non-salarié. En tenant compte du secteur d'activité mais aussi de l'âge du non-salarié, de l'ancienneté de son installation, de la localisation de son travail, de la catégorie juridique, du statut et de la pluriactivité, les femmes non salariées ont des revenus inférieurs de 34 % à ceux des hommes non salariés en 2008. Parmi les éléments pouvant expliquer cet écart figure très probablement le temps effectif de travail. ■

Définitions

Non-salarié : les organismes sociaux distinguent les salariés des non-salariés par l'absence de contrat de travail de ces derniers et par le fait qu'ils ne dépendent de personne (pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre).

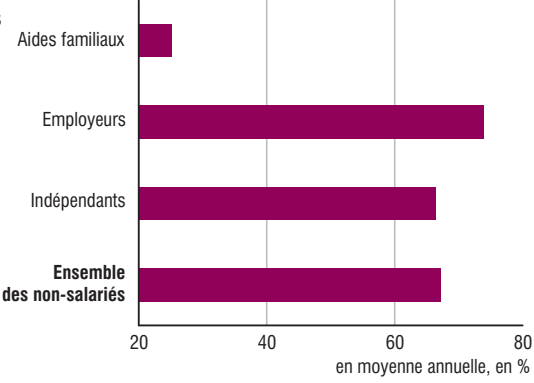
Aide familial : personne aidant un membre non salarié de sa famille, sans en être salariée. Elle peut participer à l'activité principale ou exercer des fonctions administratives.

Pour en savoir plus

- Insee Références Emploi et salaires, édition 2012.
- « Les revenus d'activité des indépendants du commerce, de l'industrie, du BTP et des services en 2008 », Insee Première n° 1362, juillet 2011.
- « Hommes - femmes, des différences de revenu sensibles pour les non-salariés », Insee Références Les revenus d'activité des indépendants, édition 2009.

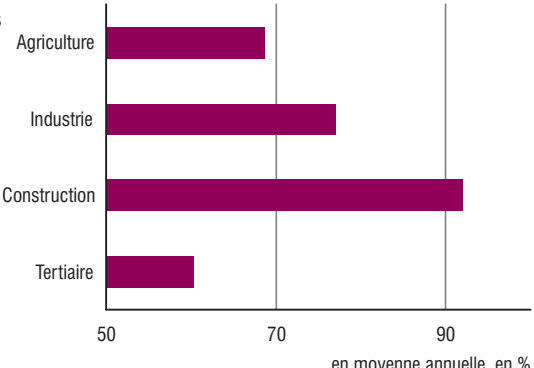
1. Part des hommes parmi les non-salariés selon le statut en 2008

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs occupés de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2008.



2. Part des hommes parmi les non-salariés selon le secteur en 2008

Champ : France métropolitaine, non-salariés actifs occupés de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2008.



3. Revenu moyen d'activité non salariée en 2009

	Proportion de femmes en %	Revenu d'activité moyen annuel en euros		Différence de revenus femmes/hommes en %
		Femmes	Hommes	
Commerce ¹	32,0	24 700	29 900	17
Construction	4,5	25 300	31 000	18
Industrie	20,2	17 600	30 800	43
Services	39,6	30 100	47 000	36
Gérants sans liens ²	23,9	20 000	29 000	31
Ensemble	31,3	28 100	38 400	27

1. Y c. les « métiers de bouche ».
2. Y c. les gérants majoritaires dont on ne connaît pas la société et l'activité exercée.
Champ : France, non-salariés hors agriculture, hors auto-entrepreneurs, mais incluant les professions libérales de santé.
Note : les non-salariés comprennent les entrepreneurs individuels et les gérants majoritaires de sociétés.
Source : Insee, base Non-salariés.